

ANNEXE AU  
JOURNAL OFFICIEL  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15  
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard .....01.40.58.75.00  
Annonces .....01.40.58.77.56  
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10  
Abonnements.....01.40.15.67.77  
(8 h 30 à 12 h 30)

**Associations**

**Fondations d'entreprise**

**Associations syndicales  
de propriétaires**

**Fonds de dotation**

**Annonce n° 1285 - page 5539**

**69 - Rhône**

**ASSOCIATIONS**

**Modifications**

Déclaration à la préfecture du Rhône.

**ASSOCIATION MORNANTAISE POUR L'ACCUEIL DES PERSONNES HANDICAPEES (AMPH).**

*Nouvel objet :* apporter une aide morale et matérielle aux enfants adolescents et adultes en situation de handicaps en vue de leur réadaptation à la vie sociale dans toute la mesure du possible et de leur épanouissement personnel, réaliser l'accompagnement de toutes les personnes accueillies dans les établissements de l'association et/ou suivies par les services de l'association, s'occuper seule ou en participation avec toutes les personnes, organismes, associations, oeuvres, etc, de toutes les questions relatives à la santé, à la réadaptation des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap, favoriser et susciter au besoin toutes institutions, toutes études et tous travaux de nature à développer et faciliter les moyens d'exécution du but poursuivi.

*Siège social :* 28, avenue Marcel Mérieux, 69290 Saint-Genis-les-Ollières.

*Date de la déclaration :* 15 octobre 2014.